



Technicien en assainissement des eaux

Description de tâches

Sous l'autorité du chef de division Hygiène du milieu, le technicien en assainissement des eaux exécute l'ensemble des interventions faites aux systèmes de production et de distribution d'eau potable, au réseau d'aqueduc, au réseau d'égout sanitaire, incluant les postes de pompage, et aux équipements de traitement des eaux usées. Il opère les usines de production d'eau potable.

Conditions d'emploi

- Poste régulier à temps plein;
- Horaire de 40 heures par semaine;
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur pour le poste : 25,02 \$ à 32,33 \$ de l'heure.

Exigences

- Diplôme d'études collégiales en assainissement de l'eau;
- Expérience minimale de deux années pertinentes dans un domaine relié à l'emploi;
- Permis de conduire valide, classe 5;
- Formation en santé et sécurité au travail;
- Disponibilité pour répondre aux appels d'urgence et effectuer des gardes, la semaine et la fin de semaine;
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse, jugement et rigueur, autonomie, sens de l'initiative et des responsabilités, bon esprit d'équipe.

Les personnes intéressées et répondants aux exigences doivent acheminer leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par la poste ou par courriel **avant le 8 juillet 2022, à 13 h, à :**

Madame Nancy Baribeau
Adjointe administrative
Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
2, rue Laurier
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 1W1
Courriel : nancy.baribeau@villescjc.com
Information : 418 875-2758, poste 254

Nous vous remercions de votre intérêt pour la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. L'emploi du genre masculin a été utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Veillez noter que seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées pour une entrevue.